

LE MOT DU MAIRE

Alors que le crépuscule de cette année 2011 est en train de poindre, de nombreux usagers bénéficient, déjà, de services repensés et plus fonctionnels : une nouvelle bibliothèque au cœur de la ville, le pôle informatique au groupe scolaire ou bien encore la mise en place d'un self au restaurant scolaire, opérations auxquelles s'est greffée la valorisation de nombreux espaces dédiés aux associations sportives et culturelles.

Ces réalisations marquent la concrétisation de notre action publique, volontaire et dynamique qui tend vers un seul et même objectif : promouvoir l'épanouissement de chacun.

C'est aussi cela, le « Développement Durable ».

Il ne vous aura pas échappé que l'éducation reste une priorité à part entière dans nos choix politiques, au même titre que celle de mobiliser tous les leviers en notre possession pour garantir l'avenir auquel prétend légitimement notre Jeunesse, cette « génération future »...

Des agents aux animateurs communaux, sans oublier les enseignants et les parents d'élèves, tous sont engagés pour préserver le bien-être de nos enfants. Au-delà de nos chères petites têtes blondes, nous apportons un véritable soutien aux familles par l'accompagnement des élèves avant, pendant et après le temps scolaire.

Bien entendu, notre Municipalité ne saurait prendre en charge tous les maux de la Société qui se révèlent aussi, parfois, à l'Ecole ; mais en participant et en écoutant, elle peut prévenir certains dysfonctionnements et offrir, alors de véritables perspectives d'avenir...

C'est aussi cela, l'égalité des Chances...

La rencontre qui sera proposée aux familles dans quelques semaines sur les dangers d'Internet et des réseaux sociaux en est un exemple. Je vous invite à y participer et partager, ensemble, nos expériences.

A très bientôt
Francis GAZEAU



SOMMAIRE

- Panneau d'informations
- Objets trouvés et perdus
- Conseil Municipal du 28/09
- Associations, animations
- Le Téléthon



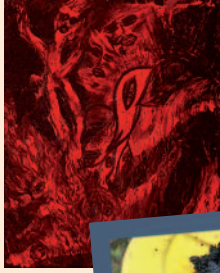
Portes Ouvertes au Groupe Scolaire Aliénor d'Aquitaine

La Municipalité vous convient à la visite des nouveaux équipements et aménagements du Groupe Scolaire Aliénor d'Aquitaine :

Jeux de la maternelle, self-service du restaurant, 12^e classe et pôle informatique

le mercredi 2 novembre

à partir de **16h** - Rendez-vous devant le restaurant scolaire



En novembre

dans le hall de la Mairie
exposition de Peintures de

Chantal AZERA

et de Photographies par

Zabeth ROGER



PHARMACIE DE GARDE

Novembre

Mardi 1^{er}	Varinot à Saucats	05 56 72 22 30
Dimanche 06	Desbordes à Martillac	05 56 72 01 14
Vendredi 11	Blondel à Saint-Morillon	05 56 20 20 75
Dimanche 13	Centre à Léognan	05 56 64 75 58
Dimanche 20	Capdeville à La Brède	05 56 20 20 06
Dimanche 27	Lafue à Cadaujac	05 56 30 71 07

SECTEUR PASTORAL DES GRAVES

Prochaine messe : le samedi 19 novembre à 16h30.

Avec et auprès de tous pour La Toussaint.

L'équipe locale du Secours Catholique propose d'accompagner les personnes qui ne pourraient se rendre sur les tombes de leurs défunts, dans les cimetières de notre Canton, entre le 15 octobre et le 30 novembre.

Pour tous renseignements : 05 56 30 00 00 ou 05 56 30 76 38 (en cas d'absence, indiquer sur la messagerie votre nom et n° de téléphone, nous vous rappellerons).

Ouverture de l'église Saint Pierre le dimanche matin et le mardi de 9h à 18h30.

Pour toutes demandes (baptêmes, mariages, etc.) adressez-vous au Centre Saint Jean Baptiste 21 cours Gambetta - 33850 Léognan - 05 56 64 75 40.

LIGNE À GRANDE VITESSE - LGV

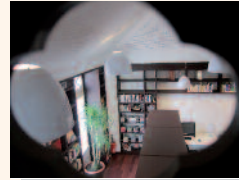


Réunion publique

Jeudi 3 novembre

à 19h

dans la salle du Château
en présence de RFF



BIBLIOTHEQUE

La nouvelle Bibliothèque Municipale vous accueille :

Lundi : Fermé - Mardi : 10h à 12h et 16h à 19h - Mercredi : 10h à 12h et

14h à 19h - Jeudi : 10h à 12h et 16h à 19h -

Vendredi : 10h à 12h et 16h à 19h - Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h

Bibliothèque Municipale 45 avenue du Général de Gaulle 33140 Cadaujac - Tél. 05 56 23 57 61

ou bibliotheque.cadaujac@orange.fr

Nouveauté : Ouverture d'un fonds musical : CD de musique et livres musicaux (pour enfants)

Merci de penser à rapporter vos emprunts de l'été !

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le **lundi 14 novembre de 16h à 19h** dans la salle du Château.

4 bonnes raisons de donner son sang :

- La consommation en produits sanguins augmente
- J'ai entre 18 et 70 ans
- Il n'y a pas de produit capable de remplacer le sang
- Chaque année 1 million de malades bénéficient des dons.

En savoir plus sur www.dondusang.net



Conseil d'architecture, d'Urbanisme de la Gironde

La permanence de l'architecte conseiller Mme Van Der Esst se tiendra le **mercredi 2 novembre de 16h à 17h** sur rendez-vous pris à l'accueil de la Mairie.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de l'Armistice de la Grande Guerre 1914-1918 se déroulera le **vendredi 11 novembre à 10h30** devant le monument aux morts, place de la Paix.

A l'issue des cérémonies, vers 12h15, vin d'honneur et repas (25 €) à Saint-Selve.



L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Titulaires de l'Ordre National du Mérite, connaissez-vous l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite qui rassemble 37000 Compagnons ?

Pour sa part, la section départementale de la Gironde (910 adhérents) se compose de dix comités pour assurer une plus grande autonomie de proximité, dont le vôtre, le « Comité local de Pessac et des Graves » (cantons de Gradignan, La Brède, Pessac 1 et 2) avec 118 membres.

A travers des activités conviviales diverses, dans un esprit de citoyenneté, de civisme et dans une grande amitié partagée, les membres et leurs conjoints s'enrichissent de leur participation dans les domaines de la découverte, des voyages ou de la connaissance, tout en renforçant les liens de la solidarité et de l'entraide, pour le plus grand rayonnement de notre Association.

Contact : Jean-Luc Gerber - gerber.jean-luc@neuf.fr - tél. 05 56 36 35 91.



Marché Dominical

Le marché de plein air se tient tous les dimanches matins de 8h à 13h sur la place de l'église.

**Dimanche 13 novembre - Marché de producteurs
Produits du terroir - Animations**



ENVIRONNEMENT

Fermeture des deux déchetteries communautaires le 1^{er} et 11 novembre.

Planning de la collecte des déchets pour le 2^e semestre 2011.

Les déchets verts : le mardi 6 décembre.

Inscription obligatoire la veille avant 16h

au 0 805 020 002 ou par courriel :

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

Rappel : Sortez vos déchets la veille de la collecte !

Communauté de Communes de Montesquieu

Site de Montesquieu : 1 allée Jean Rostand -

33651 Martillac

Conseillers du Tri aux 05 57 96 01 22 ou 05 57 96 01 24

Horaires déchetteries :

du lundi au vendredi de 13h à 18h

- Le samedi de 8h30 à 18h - Le dimanche de 8h30 à 13h

- Fermées les jours fériés.

AGENDA 21

Donnez votre avis pour réussir ensemble notre Agenda 21.

Votre avis et vos préoccupations sur l'énergie, l'environnement, l'habitat et le cadre de vie, les transports, les dérèglements climatiques et leurs conséquences, le progrès... nous intéressent.

Un registre de concertation est ouvert au public et un questionnaire est disponible en téléchargement direct avec saisie en ligne à l'adresse www.agenda21cadaujac.fr

Inscrivez-vous en Mairie pour participez aux «Ateliers A21» qui reprendront en novembre et consultez sur le site de la Mairie le dossier «Démarche, Diagnostic et Stratégies Agenda 21».



ELECTIONS 2012

Inscription sur les listes électorales

Pour voter en 2012, vous devrez être inscrits sur les listes électorales au plus tard le **samedi 31 décembre 2011**. L'inscription est, normalement, automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette

situation, l'inscription sur les listes électorales fait l'objet d'une démarche volontaire.

Présentez-vous en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (eau, électricité, téléphone fixe...).

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives (députés) se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

INFORMATIONS

Installation place de la Paix, à proximité de la nouvelle Bibliothèque, d'un panneau à affichage lumineux.



DEMARCHES RELATIVES AUX OBJETS TROUVES ET PERDUS



Dans le cadre de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995, dite loi Pasqua, prévoyant un allègement des missions de la Police Nationale, il a été décidé que ce serait désormais les maires qui assureraient la gestion des objets trouvés.

Principe : Le service de la police municipale de Cadaujac centralise les objets trouvés. En règle générale, les objets sont conservés un an, et s'ils n'ont pas été restitués ou détruits, ils sont alors transmis au Service des Domaines pour être vendus aux enchères.

Vous avez trouvé un objet : Si vous avez trouvé un objet sur la voie publique (papiers d'identité, portefeuille, sac à dos, parapluie, etc.), vous devez le déposer au poste de police municipale de Cadaujac.

Vous avez perdu un objet : Vous pouvez prendre contact avec la police municipale de Cadaujac soit par téléphone au 05 57 83 82 00 ou en vous rendant à la Mairie ou bien par internet ou vous pouvez faire une déclaration en utilisant le formulaire (rubrique Mairie – Services Municipaux) puis déposer cette déclaration en Mairie.

Attention : La demande faite par internet ne remplace en aucun cas une déclaration de perte que vous seriez amené à faire auprès des services de la Gendarmerie Nationale.

Le service ne vous contactera que s'il pense avoir en stock votre objet.

Cas particuliers : Pour une perte de clés ou paires de lunettes : vous êtes invités à vous rendre au service de la police municipale pour les identifier et pour les téléphones portables : le numéro de série ou le numéro IMEI est obligatoire.

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Réunion du 28 septembre 2011

DELIBERATION N° 2011-78

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT – APPROBATION - FIXATION DES TARIFS APPLICABLES – DECISION - CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES - AUTORISATION

Le fonctionnement de ce nouvel équipement offrira des horaires d'ouverture, au public, plus larges, induisant des charges nouvelles. C'est ainsi qu'ont été étudiés les nouveaux tarifs applicables au 1er janvier 2012 (cf article 7.1 du règlement).

Pour les usagers domiciliés sur la commune :

- Gratuit : enfants, jeunes de moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants de moins de 25 ans, personnes âgées de plus de 75 ans, personnes handicapées
- 12€/an et par personne
- 20€/an pour une famille (foyer avec au moins 1 enfant à charge)

Pour les usagers non domiciliés sur la commune :

- Gratuit : enfants et jeunes de moins de 18 ans, personnes handicapées
- 24€/an par personne
- 40€/an pour une famille
- 3€ pour les vacanciers / employés saisonniers (avec caution de 30€)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **décide** :

- **d'approuver**, tel que présenté en annexe, le projet de règlement intérieur de la nouvelle bibliothèque de Cadaujac ;

- **d'indiquer** que ledit règlement entre en vigueur le 1er octobre 2011 ;

- **de préciser** que ce règlement devra être affiché de façon visible du public dans les locaux de l'établissement (extraits) ;

- **de donner** tout pouvoir à M. le Maire, en tant que personne responsable, aux fins de contrôle du respect dudit règlement intérieur par l'ensemble des personnes concernées, personnels et usagers du service ;

- **d'adopter** les nouveaux tarifs tels qu'indiqués ci-dessus ;

- **d'autoriser** M. le Maire à créer une régie de recettes permettant l'encaissement des produits suivants : vente de livres en mauvais état physique, de tous genres concernant le public enfant et le public adulte, selon les tarifs en vigueur déterminés par le Conseil Municipal ; photocopies de documents administratifs de format A4 ; copies de documents administratifs sur disquette et cd-rom ; abonnement ; produits divers

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION n° 2011-79

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - EXERCICE 2011 - DECISION MODIFICATIVE N°2 - VIREMENT DE CREDITS - AUTORISATION

Intitulé des Comptes	Diminution sur Crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Montant	Article	Montant
FONCTIONNEMENT				
Intérêts réglés à l'échéance (Chapitre 66)			66111	+ 482.49
Intérêts moratoires/pénalités sur marchés (Chapitre 67)			6711	+ 25.00
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion (Chapitre 67)			6718	+ 300.00
Dépenses imprévues (Chapitre 022)	022	- 807.49		
TOTAL		- 807.49		+ 807.49

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2011-80

TRANSFERT DU POUVOIR CONCEDANT DE LA CONCESSION GAZ AU SDEEG - DECISION - AUTORISATION

La commune est adhérente au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG 33), qui est autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur le département de la Gironde.

Les statuts du SDEEG, modifiés le 22 août 2006, désignent notre syndicat compétent en matière d'organisation du service public du gaz avec, en particulier, la possibilité de passer, avec les entreprises concessionnaires tout contrat ayant pour objet la distribution du gaz.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **décide** de transférer la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz, et à ce titre le pouvoir concédant, au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG 33), à compter du 1er janvier 2012.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2011-81

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE AUX HABITANTS DE CADAUJAC - DECISION - AUTORISATION

Suite à l'abattage des arbres morts dans le parc du Château de vendre le bois ainsi débité. Je vous propose de vendre le bois au mètre cube, soit 40 € le mètre cube. Ce tarif sera appliqué à compter du 1er octobre 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **autorise** la vente de ce bois au prix de 40 € le mètre cube, aux conditions suivantes :

- un maximum de 2 stères par famille,
- priorité sera donnée aux premiers inscrits,
- le transport sera à la charge des acquéreurs.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2011-82

RETROCESSION CONCESSION FUNERAIRE - DECISION - AUTORISATION

M. Lassus Daniel, domicilié au 5 Route de Tartavistat 33650 Martillac souhaite opérer la rétrocession à la commune de la concession n°CT 533 acquise le 13/04/1992 sur l'emplacement W3 du cimetière communal. Pour une concession trentenaire, le prix sera calculé en fonction de la durée écoulée depuis l'achat et de celle restante : 19 ans et sur la base des 2/3 du prix d'achat (1/3 a été versé et reste acquis au Centre Communal d'Action Social – CCAS) : 300 euros

Pour une concession perpétuelle : le prix est déterminé par le Conseil Municipal déduction faite du reversement au CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide**, de racheter à Monsieur Lassus Daniel, la concession n° CT 533, emplacement W3 d'une superficie de 6m² au prix de **110 €**,

- **Autorise** Monsieur le Maire à accepter la rétrocession de la concession et à souscrire l'acte qui interviendra à cet effet,

- **Décide** que ladite somme sera prévue au budget primitif 2011 et remboursée à l'intéressé,

- **Décide** que ladite concession sera revendue au même prix.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2011-83

REGLEMENT DE FORMATION ET DU PLAN DE FORMATION - APPROBATION - AUTORISATION

Les formations initiales sont remplacées par des formations d'intégration et de professionnalisation (obligatoires) et les formations continuent deviennent des formations de perfectionnement (non obligatoires). Le présent règlement a pour objet de définir les conditions d'accès à la formation et de préciser les caractéristiques des formations susceptibles d'être accordées aux agents de la commune de Cadaujac tout en organisant et encadrant le départ des agents en formation. Il fixe les droits et les obligations des agents et de la collectivité dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues au plan de formation. La formation professionnelle dite tout au long de la vie doit désormais être contractualisée avec l'autorité territoriale, et le plan de formation constitue un élément clé pour la mise en œuvre de la réforme.

Le plan préparé s'articule autour de formations obligatoires et non obligatoires, certaines statutaires d'autres complémentaires et individuelles. Il vise à assurer les cohérences entre les orientations générales habituelles en matière de formation et les souhaits individuels des agents.

Dans cette optique, les agents de toutes les filières ont été auditionnés et un plan a été élaboré.

Les deux documents ont reçu un avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 30 juin 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **approuve** le règlement tel qu'il est présenté ainsi que le plan de formation 2011-2012,

- **charge** M. le Maire de prendre toutes les mesures utiles à la bonne application de ce règlement.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2011-84

PROPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL EN FAVEUR DU MAINTIEN DU FINANCEMENT CONSACRE A LA FORMATION DES AGENTS TERRITORIAUX

Nous proposons le maintien du taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **adopte** la proposition ci-dessus et charge M. le Maire de la transmettre à M. le Préfet et à M. le Président du CNFPT.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2011-85

GESTION DES LIGNES REGULIERES SPECIALISEES SCOLAIRES - CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE DU CONSEIL GENERAL POUR LA PERIODE 2012/2019 - DECISION - AUTORISATION

L'ensemble des marchés publics de transport, relatifs aux Lignes Régulières Spécialisées, sont en cours d'attribution par le Conseil Général pour une nouvelle période de 7 ans, à compter de la rentrée scolaire 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide** :

- que l'exercice de la délégation de compétence, en matière de transport scolaire, qui comprend la détermination de l'offre de transport et la gestion administrative et financière des marchés publics, soit d'avoir la qualité d'Autorité Organisatrice de Transport de Second Rang.

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de délégation de compétence avec le Conseil Général de la Gironde, ainsi que ses annexes et fiches techniques pour la période concernée.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2011-86

TENNIS CLUB DE CADAUJAC - DECISION - AUTORISATION

Monsieur le Maire propose d'attribuer au club house du Tennis Club de Cadaujac le nom de Monsieur Alain Thevenin, disparu récemment, qui en fut le président durant plusieurs années.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **décide** que le club house du Tennis Club de Cadaujac portera dorénavant la dénomination club house «Alain Thévenin» et **autorise** M. le Maire à prendre toutes les mesures utiles à la bonne application de cette délibération et à signer tous documents y afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2011-87

PROJET DE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES ET RESEAUX DES PROGRAMMES IMMOBILIERS « FAUGERES – MARTICHEAU – PRAIRIE » (DOMOFRANCE) -AVIS - AUTORISATION

En février 2009, la société Domofrance proposait à la commune de lui rétrocéder les voies et réseaux des programmes immobiliers «Faugères – Marticheau – Prairies» en vue de leur incorporation dans le domaine public.

Un rapport a été dressé le 23 juin 2011 après visite prospective du site, préconisant les mesures et les travaux à entreprendre incombant au propriétaire actuel avant prise de possession définitive par la collectivité, annexé du périmètre des cessions proposées.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la faisabilité de cette opération et à charger M. le Maire d'entreprendre toutes les démarches requises, jusqu'à la décision juridique de classement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable au projet de cession et de classement domanial des voies et réseaux des lotissements «Faugères – Marticheau – Prairies» du bailleur social Domofrance.

- **autorise** M. le Maire à signer tous actes en vue de l'acquisition.

ADOpte A LA MAJORITE

1 Abstention : M. GRENIER

DELIBERATION N° 2011-88

GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD OUEST (GPSO) - CONCERTATION PREALABLE PORTANT SUR LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE « BORDEAUX-SETE - SORTIE SUD DE BORDEAUX » - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

En application des articles L300-2, R300-1 et R300-2 du Code de l'Urbanisme, l'établissement public Réseau Ferré de France (RFF) sollicite l'avis des conseils municipaux, concernés par les aménagements ferroviaires et routiers entrant dans le cadre du grand projet ferroviaire du sud ouest, sur le projet de concertation préalable à la Déclaration d'Utilité Publique prévue à l'automne 2013.

Cette procédure est destinée à informer et à recueillir les avis des parties prenantes.

Elle se tiendra pendant une durée de 4 semaines, à savoir du 10 octobre au 5 novembre prochains 2011.

Le Conseil Municipal est invité à émettre un avis avant la date limite du 30 septembre 2011 sur les objectifs définis par le maître d'ouvrage le 8 juillet 2011, délai au terme et à défaut auquel celui-ci serait alors réputé favorable.

La consistance du projet d'aménagement, en ce qui concerne le territoire cadaujacais, prévoit :

- l'ajout de deux voies supplémentaires au niveau de la halte TER et, partant, son réaménagement par un « léger déplacement » au nord du pont-route de l'avenue du Général de Gaulle et à l'est de la plate-forme ferroviaire existante afin de minimiser l'impact sur le centre bourg, et la mise en place d'un quai en îlot central ;

- le non rétablissement routier en lieu et place des PN9, 10, 11, 12, mais un rabattement des flux vers les voiries nouvelles latérales à l'ouest et le long de la plate-forme ferroviaire ;

- Pour les PN11-12, la possibilité de création d'un pont-route au niveau de « Plombart » afin de permettre le franchissement des emprises et la liaison des quartiers impactés ;

La concertation proposée par le maître d'ouvrage envisage d'associer le public concerné sur ces projets d'aménagement par les modalités suivantes (synthèse) : Information par affichage ; Information par publication dans le bulletin municipal à la demande de la commune ; Affichettes, plaquettes ; Encarts dans la presse, communiqués ; Panneaux d'exposition ; Registre de concertation au siège de la mairie et adresse postale et électronique pour le recueil des avis et observations ; Un espace dédié sur le site internet du maître d'ouvrage « gpo.fr »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **émet** un avis favorable sur les modalités de concertation.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2011-89

DEMANDE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE RATTACHEMENT DE LA COMMUNE DE CADAUJAC AU NOUVEAU LYCEE DE BEGLES

La Commune de Cadaujac est rattachée au lycée Victor Louis de Talence pour l'enseignement général et au Lycée Kastler de Talence pour l'enseignement technique. La construction du nouveau lycée sur Bègles, qu'il soit d'enseignement général ou technique ou les deux, présente un grand intérêt pour les familles cadaujacaises.

La raison principale est justifiée par notre Agenda 21.

- Le futur lycée sera plus proche induisant une économie de distance et donc de temps et d'énergie de plus de 30% (7 km au lieu de 11 km)

- Le cadencement des bus TBC ou peut être même celui du TER reliant Cadaujac à Bègles.

- La sécurisation et/ou l'aménagement de liaisons douces déjà réalisées ou en projet de D 1113 entre Cadaujac et Bègles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **solicite** donc M. le Président du Conseil Régional pour rajouter le territoire de la commune de Cadaujac comme secteur de rattachement au nouveau lycée de Bègles, en sus de ceux de Talence (cités ci-dessus). *Se retire et ne participe pas au vote* : Mme GHIOLDI

ADOpte A LA MAJORITE

1 Abstention : M. BAUDRY

DELIBERATION N° 2011-90

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2011 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION « HARMONY NAKAYOKU » - DECISION – ATTRIBUTION

La Collectivité attribue, sous forme de subvention, la somme de 150,00 euros à l'association Harmony Nakayoku. *Se retire et ne participe pas au vote* : M. LOPEZ

ADOpte A L'UNANIMITE



LOTO DU TWIRLING

VENDREDI 25 NOVEMBRE
20h30 - Salle du Château
 VENEZ NOMBREUX

SOIREE FAMILLES

« Pour échanger sur les préoccupations des parents »



En partenariat avec le Service enfance jeunesse de la CCM, la Municipalité vous invite à participer à la « Soirée Famille » du **mardi 13 décembre à 19h30** en Mairie sur le thème :

« Facebook et les conduites addictives » : vie privée, vie publique où sont les limites ?

L'impact des sites communautaires dans la vie des enfants et des jeunes : loisir ou addiction ?

Comment se servir des sites communautaires et comment être un internaute citoyen ?

CADAUJAC SANS FRONTIERES

Comme l'an dernier, Cadaujac sans Frontières se propose d'organiser des cours de conversation Anglaise et Espagnole.

Pour nous permettre de mettre en place ces interventions et pour répondre à vos attentes, merci de vous inscrire en mairie en indiquant votre niveau (confirmé ou non), par mail (cadaujacsansfrontieres@orange.fr) ou par téléphone au 05 56 30 94 43 (anglais) ou au 06 50 97 41 49 (espagnol).

AMITIE D'AUTOMNE

Mme Lidove, Présidente, indique qu'au moment de la lecture de ces Brèves, le voyage à Cagnotte aura été réalisé.

Il s'agit de la dernière sortie du Club pour l'année 2011. Par contre, dès à présent, les préparatifs vont bon train pour les Fêtes de fin d'année et plus particulièrement pour le repas offert aux membres du Club le **dimanche 11 décembre** à partir de 11h30, dans la Salle du Château. Toutes dispositions ont été prises pour que le repas proposé réponde à l'attente de tous et aiguise l'appétit des plus difficiles. S'inscrire de votre présence.

La Présidente se réserve la possibilité d'une agréable surprise aux convives de ces agapes de fin d'année 2011.

LA ROUE CADAUJACAISE

L'Assemblée Générale du Club se déroulera le **samedi 19 novembre** dans la salle polyvalente du Château à partir de 15h30.

Renseignements auprès de Christian Pauquet au : 06 03 52 61 53.

ASSOCIATION MUSICALE «JANY STELLA»

Pour l'animation musicale de vos soirées : Fêtes de Noël, Réveillon, mariages, anniversaires, baptêmes, récitals, Clubs, maisons de retraite... Pensez à faire appel à « Jany Stella ».

Renseignements sur le site : janystella.jimdo.com
Contact au 06 18 38 03 87 ou 05 56 30 02 39 ou delcroix.janine@neuf.fr



Journée de l'ECRIT et des JEUX

Organisée par

« HISTOIRE ET MÉMOIRE DES GRAVES »

SAMEDI 26 NOVEMBRE

10h à 18h30 dans la Salle du Château

Rencontres avec des écrivains, poètes,

créateurs de jeux, éditeurs et libraires

Exposition sur l'Histoire de l'écriture - Animations et jeux pour les enfants.

Renseignements au 06 85 82 17 39



RANDO POUR TOUS A CADAUJAC

Le mardi 11 octobre, nous nous sommes retrouvés à la Ferme Exotique pour une rencontre avec 34 jeunes et adultes déficients intellectuels ou souffrant de maladies mentales venant de 5 centres différents : Sésame Autisme du Barp (4), Foyer Jean Rivière de Carignan de Bordeaux (7), IME Médoc de St Laurent (7), IME Pierre Delmas de Mérignac (6), IME de l'Alouette Pessac (10).

Après un petit déjeuner pris ensemble, 79 participants sont partis à 10h30 pour randonner sur une partie du chemin pédestre et longer la Garonne, le soleil n'était pas au rendez-vous mais un groupe est parti d'un bon pas tandis que d'autres avançaient doucement. Nous avons pris leur rythme et après 6 km nous sommes revenus à La Ferme Exotique où nous avons pris le pique-nique sous le préau mis à disposition par M. et Mme Kestello.

Un verre de La Rando a été offert à chaque handicapé(e) qui nous ont récompensé pour certains par un sourire et pour d'autres par une marque d'affection.

L'après-midi était destinée à flâner dans les allées de la Ferme à la découverte des animaux puis à 15h un tour de petit train suivi d'un goûter clôturèrent cette journée qui s'est déroulée dans la convivialité.

Nous avons passé une journée avec un public que nous n'avons pas l'habitude de côtoyer, ce fut une expérience positive.

Merci à tous, membres de la Rando Cadaujacaise, membres du Comité Départemental de la Randonnée pédestre de Gironde, membres du Comité Départemental du Sport Adapté en Gironde ainsi qu'à M. et Mme Kestello.



ARTS MARTIAUX CADAUJACAIS

Une surprise au dojo !

Un vendredi soir, Satour s'inquiétait car le petit cours se terminait mais les adultes n'étaient pas encore en kimono comme d'habitude. L'heure du début du cours se rapprochait, les adultes venaient le saluer comme à chaque entraînement, puis disparaissaient, seulement quelques parents continuaient de discuter avec lui.

Sa surprise fut grande quand il pénétra dans la salle d'entrée du dojo : amis, parents et adhérents de toutes les sections (karaté, judo, jujitsu, taïso) du club des Arts Martiaux Cadaujacais s'étaient réunis pour lui souhaiter son **80^{ème} printemps**.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'il a remercié l'assemblée en rappelant sa joie de voir les jeunes évoluer dans le sport et plus encore, lorsque ces derniers, devenus parents, lui amènent leurs enfants.

C'est cette confiance qui lui donne l'énergie de continuer. Satour, ton amitié, ta convivialité, ta chaleur humaine, en un mot ton humanité... ne change rien !

Judo

- 26 novembre : Championnat Régional par équipe de club Juniors-Cadets masculin féminin à Dax
- 27 novembre : 1^{er} tour du tournoi des petits tigres et Criterium à Mérignac
- 4 décembre : Championnat individuel Cadets et Coupe de France cadette à Lormont

Karaté

- 6 novembre : Coupe de France Cadets individuels à Lormont
 - 20 novembre : Challenge Gironde Kunité Benjamin, Pupille, Poussin au Bouscat
 - 3 décembre : Stage pédagogique et découverte de la compétition Pupille, Benjamin, Minime au Bouscat
- En novembre, le Club de karaté participera aux démonstrations sportives de Conforexpo.

LA RANDO CADAUJACAISE

Dimanche 06/11 : Autour de La Technopole – 10 à 12 km
 Sam.12 et Dim. 13/11 : La Raisin d'Or dans le Sauternais
 Samedi 19/11 : Hostens – 12 km le matin et 8 km l'après-midi
 Samedi 26/11 : Saint Morillon – 12 km l'après-midi

RUGBY CLUB CADAUJACAIS

Les Seniors s'imposent dans le derby de la 113 face à Villenave d'Ornon au stade Trigan.

L'équipe 1 sur le score de 20 à 6 et l'équipe 2 sur le score de 27 à 6.

Le tournoi Seven organisé par le RCC avec Denis Poublan aux manettes a rencontré un vif succès.

L'équipe de Blaye remporte le Tournoi et a reçu le magnifique trophée qui sera remis en jeu au printemps prochain.

Le tournoi annuel de l'école de rugby cadaujacaise baptisé challenge G. Rousselot a de nouveau connu un vif succès avec pas moins de 800 gamins venus de toute la région. L'organisation fut menée de main de maître par les dirigeants cadaujacais auxquels nous associerons de nombreux parents qui ont vraiment œuvré pour la réussite de cette grande manifestation rugbyistique. Un grand bravo et merci à tous ces bénévoles.

LE TWIRLING

Le Club de Twirling de Cadaujac a repris son activité annuelle et souhaite la bienvenue aux nouveaux twirleurs et twirleuses !

L'année a commencé par un stage de Ligue pour les débutants, organisé à Cadaujac, pour lequel de nombreux clubs venus de toute l'Aquitaine se sont retrouvés.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui participent à nos actions « crêpes » et qui réservent un accueil chaleureux à nos twirleurs lors de leurs passages. Nous vous rappelons que ces ventes nous permettent de financer en partie les achats de justaucorps et les frais de déplacements.

LOTO vendredi 25 novembre à 20h30 dans la Salle du Château.



OPÉRATION « JEUNES AU STADE »

Dans le cadre de l'Opération Jeunes au Stade, initiée par le Conseil Général, la Mairie accompagne les jeunes de 10 à 18 ans (moins de 16 ans pour le football) pour assister gratuitement aux grands événements sportifs en Gironde.

Afin de participer à ces manifestations, contacter en Mairie, Mme Frédérique Borrueil au 05 57 83 82 07 pour vous faire inscrire au minimum 15 jours avant l'événement.

Calendrier proposé :

- Vendredi 18/11 Basket : JSA-Saint-Vallier
- Samedi 03/12 Rugby : UBB-Brive
- Samedi 17/12 Football : Girondins-Sochaux
- Samedi 14/01 Hockey sur glace : Bordeaux-Mont Blanc.

Calendrier des rencontres :

Seniors 1 et 2 : 06/11 : Mimizan – RCC - 13/11 : Léognan – RCC - 20/11 : RCC – Parentis - 04/12 : Castillon – RCC -
 Championnat Teulière Cadets : 05/11 à 15h : RCC – Entente des Graves - 19/11 : Pessac - RCC - Plateau Cadets à Libourne le 12/11 - Féminines : 06/11 : RCC - Rouillac - 20/11 : RCC – SBUC - 27/11 : RCC - Libourne



LA BARBOUILLE

Le mois d'octobre est le mois de la rentrée pour les adultes de La Barbouille. Les petits sont déjà en plein travail, et s'en donnent à cœur joie le mercredi après-midi. Maintenant c'est au tour des adultes de reprendre les pinceaux, les pigments et la terre. La poterie a fait le plein cette année, de nouveaux adhérents sont venus grossir le cours d'Elisabeth et les œuvres sont en bonne voie.

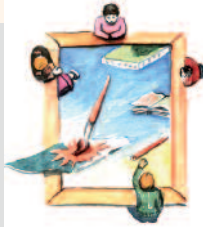
Le cours de Véronique comme à l'accoutumée est totalement plein, les adhérents ravis de la retrouver, certains d'ailleurs sont allés faire 3 jours de stage à ses côtés, histoire de se remettre dans le bain.

Pour le cours de Sandrine, les adhérents de l'an passé sont présents et nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 nouveaux peintres, le Bureau se joint à moi pour les remercier et leur souhaiter la bienvenue.

Le blog de La Barbouille se porte très bien, les visiteurs uniques et les consultations sont en augmentation de mois en mois.

Bon courage à tous et toutes, bonne rentrée et à vos pinceaux.

Contact : La Présidente D. Lombart - 06 65 44 61 24 - domi.lombart@laposte.net - le blog labarbouilledecadaujac.artblog.fr



TENNIS

C'est avec une grande émotion que s'est déroulée l'inauguration du "Club House Alain Thévenin" le jeudi 20 octobre au Tennis Club de Cadaujac. Les membres du bureau et leur présidente ont



souhaité rendre hommage à Alain Thévenin, qui a été un homme exceptionnel pour le monde du tennis, et plus particulièrement pour le Club de Cadaujac.

Cette cérémonie s'est déroulée avec la présence de nombreux proches d'Alain, anciens collègues, anciens joueurs, ainsi que des licenciés du club. Martine Gérard, Présidente de la Ligue de Guyenne, et Philippe Beaute, Président du Comité de Gironde étaient également présents pour rendre hommage à cet homme.

Martine Gérard, M. Francis Gazeau, Maire de la Commune, Françoise Thevenin, André Marion et Mélissa Escoubet ont dit quelques mots en l'honneur d'Alain afin que tout le monde se rappelle de tout ce que cet homme a apporté au cours de sa vie. La soirée s'est clôturée par la dégustation d'un bon buffet offert par la Municipalité. Une cérémonie remplie d'émotions et un bel hommage rendu à un homme qui nous a quitté bien trop tôt.



KARATE CADAUJACAIS

Cette année, Le karaté Cadaujacais a pris son essor pour une pratique dans de meilleures conditions afin d'apporter un enseignement adéquat à tous (Enfant et Adulte) en fonction de leur capacité et de leur ceinture.

Les enfants sont encadrés par le Professeur Patrick Deglise 4° Dan aidé de 2 suppléants Daniel Bercy et Vincent Lussac qui suivent un stage de formation d'instructeur.

Ainsi, les enfants, classés par niveau, suivent une évolution progressive en abordant soit le travail de kata soit du combat.

Déjà des résultats, le 9 octobre, 2 compétiteurs sur 9 ont participé à la Coupe de Gironde Kata enfant : Eva Saint-Cricq et Enzo Lartigue. Ils ont le mérite d'être sélectionnés pour la Coupe d'Aquitaine. Les autres se réservent plus particulièrement pour les prochaines compétitions combat.

Les adultes sont toujours assidus et volontaires pendant les cours avec pour 2 d'entre eux la préparation aux passages de ceinture noire et pour 4 autres, un Dan supérieur.

Un groupe de compétiteurs s'est préparé au combat dont, nouveau cette année, des licenciées femmes à la 1^{ère} compétition du 29 octobre. Un stage à venir le dimanche 13 novembre avec Bilicki 8° Dan à Canéjan.

La zen attitude du groupe de gymnastique japonaise est due à des exercices musculaires, de relaxation et d'énergie en préparation pour l'hiver le samedi de 10h à 11h.

Pour tout renseignement contactez Mireille Deglise : Tél 06 87 33 94 01 ou Karatecadaujac@gmail.com

LA BOUGEOTTE

La Bougeotte invite ses adhérents à son Assemblée Générale le **vendredi 18 novembre à 20h30** dans la salle du complexe sportif : présentation du bilan moral et financier.



Stage et bal country

Samedi 19 novembre au complexe sportif - salle du ping-pong.

Stage débutants de 15h à 16h30 - Stage novices et intermédiaires de 17h à 18h30 - Tarif : 5 € le stage /8€ les 2 stages.

Bal à partir de 20h45

Tarif : 5 € - gratuit pour les - de 15 ans - Tarif dégressif stage + bal.

Stage de Zumba

Dimanche 27 novembre de 15h à 16h30 dans la salle du complexe sportif.

Tarif : 10 € pour les adhérents /12€ pour les non adhérents - Inscription obligatoire avant le 18 novembre .

Renseignements et inscriptions par mail : labougeote.cadaujac@yahoo.fr ou tél : 05 56 30 02 55.

Prochains stages : **danse africaine** le dimanche 4 décembre et **danse orientale** le dimanche 11 décembre.

SEMAINE NATIONALE DES JEUX DE SOCIÉTÉS

Dans le cadre de cette manifestation (gratuite) et à la demande du CMJ, la Municipalité vous propose une journée entière dédiée aux **Jeux de Société**

le mercredi 16 novembre

au gymnase de l'école primaire

Le matin : Section Maternelle du Centre de Loisirs

À partir de 14h : Section Primaire du Centre de Loisirs,

Club du 3ème âge, maison de retraite et retraités

17h à 19h : ouvert aux familles

Renseignements en Mairie au 05 57 83 82 00 ou enfance-jeunesse.cadaujac@hotmail.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE CADAUJAC



• **Section Pré-Ados** Le CMJ (9 – 12 ans) propose à tous les jeunes Cadaujacais de se retrouver au **Skate Park** de Villenave d'Ornon (près du Cube)



le dimanche 20 novembre à 15h

Sortie sous la responsabilité et l'encadrement des parents.

• **Section Ados** Un blog a été créé

N'hésitez pas à le consulter et à répondre au sondage concernant un lieu spécifique « Jeunes de 14 à 18 ans »

www.c.m.j-cadaujac.sitew.com

et en passant par le site de la Mairie www.mairie-cadaujac.fr



Téléthon

2 ET 3 DECEMBRE 2011



Vendredi 2 décembre

Grand concert gratuit de l'Ecole de Musique des Graves (orchestres et chorale) à 20h dans la salle du Château.

Samedi 3 décembre

Toute la journée, dans le hall d'Intermarché vente d'écharpes et d'objets réalisés par l'atelier Tricot et vente par le CMJ des réalisations des résidents du Lac de Calot. Tombola organisée par l'Asticot

9h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30 : Initiation au vélo (course, VTT...) par la Roue Cadaujacaise dans le parc du Château sous le préau

A partir de 10h : Animations sur le terrain de rugby par le RCC et rencontres de débutants sur le terrain de football par le SCC.

10h à 12h : Marche organisée par la Rando Cadaujacaise départ dans le parc du Château devant le préau

9h à 17h30 : Relai course à pied organisé par la section course à pied du CALC départ devant le préau dans le parc du Château

12h30 : Soupe et vin chaud servi par le Comité des Fêtes

14h à 17h30 : Découverte de la réflexologie plantaire organisée par Cadaujaume dans la petite salle près du préau du parc du Château

14h30 à 16h : Démonstrations de twirling et de judo au complexe sportif suivi d'un goûter et vente de gâteaux au Club de tennis

15h à 17h : Rencontres amicales ouvertes à tous sur le terrain de football

19h : Pot de l'amitié offert par la Municipalité dans la salle du Château. Dépôts des dons collectés par les Associations.

20h : Repas et spectacle proposés par les associations GALA (comédie musicale), la Bougeotte (danses africaines et sévillanes). *Participation : 5€ sur réservation en mairie avant le 26 novembre.*

21h30 : Tirage de la Tombola organisée par l'Asticot Résultats de la collecte des dons.

Points dons à votre disposition sur les lieux d'animations.